

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

VILLE DE LYON



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/906

Attribution d'une subvention de 5 000 euros à l'Association « Gertrude II » pour l'organisation des événements « 6p+XM=MC2 » et « Un chemin de danse » de mai à décembre 2015 dans différents lieux de Lyon - Approbation d'une convention mixte.

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 16 MARS 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 18 MARS 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 9 MARS 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 19 MARS 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEH, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DÉPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), M. TOURAIN (pouvoir à M. COULON)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/906 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 5 000 EUROS A L'ASSOCIATION « GERTRUDE II » POUR L'ORGANISATION DES EVENEMENTS « 6P+XM=MC2 » ET « UN CHEMIN DE DANSE » DE MAI A DECEMBRE 2015 DANS DIFFERENTS LIEUX DE LYON - APPROBATION D'UNE CONVENTION MIXTE. (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 février 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « Gertrude II » sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour l'organisation de plusieurs événements dont elle s'occupe à l'année.

L'Association « Gertrude II » est une compagnie d'événements et de créations créée en 2002, autour d'une équipe d'artistes, Guillemette Grobon et Sandrine Picherit, qui décline ses activités selon trois axes :

- des créations : spectacles vivants et art contemporain ;
- un programme de rayonnement artistique partagé entre la France et les pays du pourtour méditerranéen ;
- des actions culturelles construites autour de la transmission du patrimoine poétique berbère et arabe.

Cette année, l'Association proposera trois projets :

■ Le projet « 6 pays + X Mouvements = Migrations créatives contemporaines » fait suite au programme noir sur blanc Sétif Lyon Alger qui a permis de créer un réseau euro-méditerranéen en créant des liens et d'établir une réelle circulation des pensées et des œuvres avec des artistes et des penseurs du bassin méditerranéen. L'événement reste dans cette même perspective mais en s'étendant au bassin méditerranéen : France, Italie, Tunisie, Algérie, Maroc et Espagne.

L'Association souhaite conserver et développer le dialogue interculturel entre différents acteurs venus de plusieurs horizons (artistiques, scientifiques, institutionnels...). Cet événement a pour but de placer la coopération culturelle comme une politique territoriale majeure, au même niveau que l'environnement, la solidarité internationale, l'économie...

Les résidences de création auront lieu à Lyon, à Milan, à Barcelone et deux résidences d'ingénierie à Tunis et Alger.

Cette année, les partenariats principaux mis en place seront avec six pays : le Maroc (*Compagnie Dabateatr*), l'Algérie (*Chrysalide*), la Tunisie (*Jiser et B' Chira Art Center*), l'Espagne (*Jiser Refelxions Mediterrànies*), l'Italie (*Compagnie Sanpapié*) et la France (*Compagnie Gertrude II*).

Les partenaires culturels institutionnels en cours sont la Région Rhône-Alpes, la Ville de Lyon, le Grand Lyon, l’Institut Français, l’Union Européenne, la Réserve parlementaire, l’Association les Banlieues d’Europe, Résacoop, la Maison des Passages, le COSIM Rhône-Alpes, la Cimade, le 6^e Continent, l’Amphi Opéra de Lyon, le Nouveau Théâtre du 8^e.

■ « Un chemin de danse ». Ce programme est organisé jusqu’en 2017. L’événement « Un chemin de danse » reste dans la continuité du projet « *Gaada poétique* » programme d’actions culturelles en Rhône-Alpes qui met en valeur le patrimoine poétique universel berbère et arabe, du V^e siècle à nos jours. Ce projet s’articulera autour d’ateliers de danse pour élaborer un travail d’exploration personnel et de développement de pensées afin de créer un moment d’échange privilégié entre les différents participants. Le projet donnera le jour à une charte chorégraphique, restituée à l’occasion du festival Migrant’scène.

Quatre cours d’ateliers chorégraphiques de Fanny Riou permettront au public de vivre une expérience artistique et culturelle individuellement et collectivement afin de se l’approprier et de la partager.

Les partenariats en cours sont le Forum réfugiés (Lyon, Villeurbanne), la Cimade (Lyon, Villeurbanne, Romans, Valence), Grand Lyon Habitat (Lyon 9^e), la Région Rhône-Alpes, la DRAC Rhône-Alpes.

■ Des performances slam « Undeuxground » où trois slamers improviseront des poésies orales et rythmiques lors des colloques. Sur l’année, la Compagnie a prévu 30 à 40 dates en France. A Lyon, des résidences auront lieu à la Maison Kourouma (Lyon 1^{er}) et à l’Espace Albert Camus (Bron).

A travers ces événements, l’Association a pour objectifs :

- de poursuivre et développer les échanges et la coopération culturelle entre la France et l’Italie, la Tunisie, l’Algérie, le Maroc et l’Espagne ;
- de pérenniser le réseau extrait du bassin méditerranéen pour explorer différentes approches d’expressions ;
- d’approfondir la compréhension réciproque entre différents peuples ;
- de permettre la rencontre, les échanges et le partage des savoirs.

Le budget prévisionnel de ces événements s’élève à 106 500 € pour « 6 pays + X Mouvements = Migrations Créatives et contemporaines », de 16 200 € pour « Un chemin de danse » et de 57 400 € pour les créations de spectacle vivant (performances slam), soit un total de 180 100 €.

En raison de l’intérêt que présentent les activités de l’Association « Gertrude II », je propose de lui allouer une subvention de 5 000 euros.

Il est donc nécessaire d’établir une convention afin de fixer les conditions d’attribution par la Ville de Lyon de cette subvention, ainsi que les modalités de contrôle de l’utilisation de cette subvention.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 1^{er} arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. Une subvention de 5 000 € est allouée à l'Association «Gertrude II», pour l'organisation des événements « 6 pays + X Mouvements = Migrations Créatives et contemporaines », « Un chemin de danse » et les créations de spectacle vivant dans différents lieux de Lyon.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « Gertrude II » est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense correspondante, soit 5 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015 comme suit : programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, imputation 024 – 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN